CENTRE DES IMPÔTS D'ARLES

La CGT alerte sur "l'injustice fiscale"

Saviez-vous qu'aujourd'hui, certaines municipalités payent des cabinets privés pour établir le montant de leur impôt? Une tâche liée à la mutation de la taxe professionnelle en 5 taxes différentes dont la CFE (Contribution foncière des entreprises) et normalement dévolue aux services des impôts. Sauf que ceux-ci n'ont plus, selon la CGT Finances publiques 13 qui tenait une conférence de presse hier, ni les moyens, ni les effectifs disponibles pour assurer cette mission de service public. "*Les services sont à l'os et ne parent plus qu'aux urgences. Les contentieux s'entassent, les relations avec les contribuables sont de plus en plus tendues, certains fonctionnaires craquent et s'auto-agressent sur leur lieu de travail mais ce sont les collectivités locales qui sont les premières victimes*", explique Patrice Santelli, co-secrétaire CGT.

Les arguments des responsables CGT ont de quoi inquiéter sur les inégalités entre contribuables et sur l'avenir des finances publiques. "Nous attendons l'engagement des politiques." / PHOTO V. FABRE

"Des lotissements comme de micro-paradis fiscaux"

"*Les services du cadastre, dont la mission est d'établir les bases de la fiscalité locale, sont aujourd'hui à la limite de la survie et ne peuvent pas réévaluer les CFE des entreprises. Quand on sait le nombre de zones actives qui se sont créées ces dernières années, il n'est pas étonnant de découvrir que certaines grandes surfaces commerciales ayant pignon sur rue ne sont pas, ou pas comme il faudrait, assujetties à l'impôt*", dévoile Christophe Castan. "*Au Centre de Tarascon, des milliers de logements n'ont pas de propriétaire attribué donc personne ne paye d'impôts locaux : des lotissements entiers sont devenus de micro-paradis fiscaux*", ajoute Claude Mas, secrétaire de l'union locale CGT qui trouve que l'information fait tâche dans le contexte actuel de lutte contre l'évasion fiscale. D'autant que de nouvelles fermetures de centres de perception dans les petites communes pourraient empêcher les agents de remplir leur mission de contrôle des marchés publics puisqu'ils ne contrôleront plus qu'a posteriori par sondage... "*Autant dire à peine 1 % des dossiers*", s'inquiète Eric Possat. "*Tout cela a des conséquences lourdes sur les rentrées fiscales des collectivités qui préfèrent souvent augmenter les impôts plutôt que de mieux recouvrir celui qui existe. L'injustice fiscale se creuse, le service public périclite et bascule vers le privé: nous attendons un soutien des politiques et des usagers qui seuls peuvent empêcher que la situation se dégrade encore*", ajoute Sébastien Mistral, comme ses camarades, solidaire de la grève engagée au centre Saint-Anne de Marseille qui pourrait être fermé et fusionné avec un centre déjà saturé.

Aveline LUCAS